Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 35

Artikel: Les postes de Paris
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185898

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

on m'a répondu : oui ! sans autre explication. — Je suis allé dans un magasin de musique, *rue de Bourg*, et je n'ai trouvé que des gens parlant allemand ; je suis allé ensuite dans un magasin de cigares où l'on ne parlait qu'allemand ; un peu plus haut, je suis entré chez un coiffeur où le garçon, allemand comme tous les autres, parlait peu le français. Enfin, en me dirigeant vers le funiculaire, je suis entré à la *Brasserie de l'Aigle* (lisez brasserie d'Aigle) où des demoiselles ne comprenaient que l'allemand.

Un vieux monsieur français qui se trouvait là a dit : « C'est bien singulier, autrefois on parlait français à Lausanne, il paraît que les Allemands avancent ».

Et voilà un jeune homme à qui on n'ôtera pas de l'idée que Lausanne est une ville allemande.

Les postes de Paris.

A l'occasion de la construction d'un nouvel hôtel des postes, à Paris, sur l'emplacement occupé par l'ancien devenu trop exigu, et qui est actuellement en démolition, l'*Illustration* publie un très curieux et très intéressant article auquel nous empruntons quelques détails :

« Le temps n'est plus où six malles-postes suffisaient à transporter sur toute la France une poignée de lettres, qui coûtaient de 6 à 20 sous de port. Les lettres à 3 sous, les imprimés à 1 centime, arrivant par millions, et dépassant *un milliard* par an, exigent d'autres moyens d'action, des ressorts plus puissants, un outillage autrement large.

» Quelques chiffres suffiront pour donner une idée des changements accomplis depuis quelques années seulement. La poste transportait en 1867, en objets de toute nature, 772,199,426 objets, dont 4,305,120 chargements, qui nécessitent des écritures fort compliquées. En 1879, elle a transporté 1,111,975,034 objets et les chargements ont augmenté dans une proportion encore plus considérable. Dans ce mouvement immense, la part de Paris compte pour plus de moitié.

» Le budget de la poste comporte 104,982,760 fr. de dépense par an et 135,380,000 fr. de recettes, donnant 24 millions de bénéfices.

» Et ce qui passe chaque jour par les mains de la poste représente des centaines de millions : c'est tout le commerce français ; c'est la fortune du pays tout entier ; c'est la vie intérieure et extérieure de la France.

» L'administration des postes comprend : 1° le ministère, l'administration générale ; 2° la direction du département de la Seine ; 3° la recette principale qui est l'âme de ce mécanisme prodigieux.

» La recette principale a un receveur principal, un sous-chef adjoint, cinq chefs de section, vingt sous-chefs. Elle emploie 435 commis, 22 agents secondaires, 108 gardiens de bureau, 40 chargeurs, 7 brigadiers chargeurs, 62 chargeurs auxiliaires, 45 courriers envoyeurs, 1142 facteurs. En tout, 1887 personnes, — tout un régiment. — Elle a de plus 95 cochers, 280 chevaux, 96 voitures. Elle est divisée en 4 sections : départ et banlieue ; transbordement ; arrivée et distribution ; caisse, poste restante, etc.

Les dépêches qui sont manipulées dans ces quatre services proviennent de 3 sources : de Paris même ; de la banlieue ; des bureaux ambulants. Tout ce flot effroyable de dépêches passe par la *cour de l'arrivée*, en entrant par la rue J.-J. Rousseau.

» Les fourgons des ambulants, les tilburys des bureaux de Paris et des services de la banlieue — service fait tout entier par les gares — viennent brusquement se ranger sous la marquise, le fond de la voiture touchant au trottoir.

» Les paquets et les sacs, enlevés avec une rapidité prodigieuse, montent par une sorte d'ascenseur à manivelle — mû à force de bras — au premier étage, dans le service de l'arrivée qui les transmet à la distribution et au départ.

» Comptés au départ, inscrits sur une feuille de route qui les accompagne, les paquets sont comptés au transbordement par le facteur qui les livre, par l'employé qui les reçoit, par le bureau de distribution qui les ouvre.

» A chaque fois celui qui les livre en prend un reçu. Rien sans signature !

» Les services de l'arrivée et du départ se subdivisent en trois : étranger, départements, Paris et banlieue... Il se fait donc, à trois tables distinctes, trois *ouvertures*, les paquets sont dépliés, les sacs vidés, les dépêches mises en tas et manipulées par un premier tri. Chaque *trieur* fait trois tas : Paris, départements, étranger ; puis viennent les subdivisions par *direction*, *destination*, etc. — Un bon trieur classe de 2500 à 3000 lettres à l'heure.

» A l'heure voulue, tout est prêt. Les fourgons sont dans la cour et reçoivent leur chargement. Un bruit de fer sur les dalles, une tempête de cris, des claquements de fouet, le tonnerre des roues sur le pavé, puis plus rien. — Le courrier est parti.

» La levée des boîtes est multiple : tout ce que les bureaux de Paris n'ont pas *travaillé*, tout ce que les facteurs ont relevé dans les boîtes de quartier, tout ce qui provient du *périmètre*, arrive *en vrac*, vierge de tout tri et de tout timbre.

» Tout le monde connaît ces grandes boîtes à trois compartiments correspondant à trois ouvertures au dehors : Paris, départements, étranger, qui sont installées à la porte de chaque bureau de poste.

» A l'Hôtel des postes, il y a quatre ou cinq *grandes boîtes*, qui sont levées de demi-heure en demi-heure ; et, dans le dernier quart d'heure avant le départ, la levée est *en permanence*.

» Cela fournit, à certaines heures, de véritables montagnes de lettres derrière lesquelles disparaissent, pour ainsi dire, les employés, et qu'il faut,

en dix minutes quelquefois, timbrer, trier, classer, paqueter et faire partir.

» Sur une table longue tout cela s'amoncelle. Des facteurs spéciaux rapidement les saisissent et frappent chaque lettre de deux coups de timbres : l'un sur le timbre d'affranchissement, c'est *l'oblitération* ; l'autre sur la lettre, elle-même ; c'est le *timbre d'origine*, indiquant la boîte de départ et l'heure.

» Cela se fait avec une rapidité vertigineuse un bon timbreur peut faire six mille lettres à l'heure — *douze mille coups de timbre !* — et encore faut-il prendre garde de ne point frapper sur l'adresse elle-même qui pourrait n'être plus lisible. Cette agitation, cette gesticulation continue, enragée et muette, fait un effet bizarre et, par moment, effrayant. Autour de la table, vont et viennent pendant ce temps, se précipitant comme affolés, d'autres employés qui sautent sur les tas préparés, les emportent à la course. Puis des paniers à roulettes, pleins jusqu'au bord, courent brusquement sur le parquet. C'est un brouhaha formidable, une confusion en apparence inextricable. A certaines heures, cela devient indescriptible ; un quart d'heure avant le départ, dans le *coup de feu*, ce ne sont plus des employés, ce sont des convulsionnaires qu'on a sous les yeux.

» Le service des imprimés est tout bonnement un prodige. Dans cette salle basse où se démènent une cinquantaine d'employés, on classe et l'on expédie parfois en une demi-heure *quatre cents sacs* de journaux ! Et des sacs qui vous viennent jusqu'au menton et qui pèsent trente et quarante kilos !

» A certains jours, quand paraissent les journaux hebdomadaires, c'est inimaginable. On n'en viendrait point à bout si le public n'était forcé de venir en aide à l'administration. Les journaux envoient, d'habitude, leurs ballots tout *routés*, classés par bureaux de destination.

» Les grosses maisons font de même pour leurs imprimés, circulaires, prix courants ; voire pour leurs lettres. Une voiture, appartenant à une maison de commerce, apporta un jour d'un seul coup, 125,000 prospectus et *trente mille lettres à 15 centimes !* »

La marauda dè la cassounarda.

Vaitsé z'ein iena que vo z'allâ derè que l'est 'na dzanlhie, po cein que la cassounarda ne crait pas su lè z'âbro coumeint lè pronmès reniglaudès, ni dein lè bossons coumeint lè gratta-tiu, qu'on ne pâo don pas lâi allâ à la marauda ; portant l'est la pura vretâ, et que l'est l'histoire que vo no z'âi contâ l'autro dzo, dè cé generat dè Paris que s'étâi eimbardouffâ dè mamelarda, que lâi mè fâ repeinsâ.

Tsacon sâ que lè z'einfants dè veladzo ont la nortse po allâ à la marauda. Que y'aussè prâo fruita âo quasu rein, faut que l'aulont déguenautsi oquiè, et ne lâo tsau pas quiet. Que sâi dâi peres colliâ que cein lâo baillè lo tranguelion, dâi crouïès pommès que cein lâo z'einlhiè lè deints, âo bin dâi grezallès pas mâorès que cein lâo met la coreinta, cein ne lâo fâ rein, poru que pouessont passâ on adze, cambâ onna baragne, et s'aguelhi cauquiè pâ po accrotsi pî on fruit tot berbou, sont pe conteints que s'on lâo baillivè on bocon dè pan et dè drâtse.

Lè z'einfants dè vela n'ont pas atant l'ocajon què clliâo dè veladzo d'allâ aprés la fruita ; mâ tot parâi s'ein tiront pas tant mau quand lâi sont ; et tandi lè veneindzès, lè faut vairè fifâ, tsacon avoué on épâola dein lè tenès iô on vouidè lè bossettès, dévant lè tre ! Sont onco pe crouïo què lè z'autro.

Ora po ein veni à la marauda dè la cassounarda, vouaitsè coumeint l'est z'u : On boutequi dè pè Lozena ein avâi reçu onna tièce que l'avâi met déveint sa porta. Ne sé pas se l'étâi po la mettré ein montra, âo bin se l'étâi mouva et se la mettâi âo sélâo po la chetsi ; mâ tantià que lo couvai dè la tiéce étâi lavi et que quand l'est qu'on passâvè, on vayiâ cllia balla cassounarda rossetta que reluisâi âo sélâo. Ma fâi cein baillâ envià à clliâo bouébo dè perquie, que sè mettiront à ruminâ coumeint foudrâi férè po ein avâi on eimbottâ, que l'étâi prâo molési, kâ lo boutequi sè veillivè. Adon vouâique coumeint l'ont fé : l'ont fé état dè sè corattâ lo long dâi mâisons, et ein passeint découtè la tiéce, *panf !*..... y'ein a ion que baillè on pétâ à ne n'autro, que lo vouaiquie étai, lo prussien lo premi, dein la cassounarda. Lo boutequi soo coumeint on einludzo ; mâ lo bouébo sè relâivè ein faseint état dé pliorâ et tracè asse râi què bâlla avoué lè z'autro pè lè coûtès dè Monbénon iô sé sont gailla reletsi, kâ vo peinsâ bin que lo tiu dè tsausse dè cè vaurein étâi garni dè cassonnarda que lâi s'étâi alliettâïe, et dè bio savâi que l'ont nettiyî âo tot fin.

---

2 **Les bottes du général.**

Et parlant ainsi, il sembla faire un héroïque effort pour maîtriser sa douleur, se releva, fit quelques pas dans la chambre en boitant très visiblement, s'approcha de l'abbé et lui prit le bras avec force.

— Ah ça ! lui dit-il d'un ton plus impératif, monsieur le ministre, est-ce que je m'exprime en mauvais français, ou bien êtes-vous sourd ? Ne m'avez-vous pas entendu ?

— Si fait, général.

— Qu'est-ce que je viens de vous demander ?

— Un tire-bottes.

— Eh bien ! pourquoi ne m'avez-vous pas déjà donné le vôtre ?

— Parce que je n'en possède pas, général.

— Vous n'avez pas de tire-bottes ?

— Non, général.

— Et comment retirez-vous vos bottes ?

— Je ne les retire pas, général.

— Vous ne retirez pas vos bottes ?

— Non général... car je n'en ai pas.

Et il montrait du doigt ses souliers à boucles d'acier.

Le général devint cramoisi.

— *Tartèffle* ! s'écria-t-il en s'adressant à ses officiers, voilà une chose que nous n'avions pas prévue, messieurs.

Puis, revenant à l'abbé :

— Vous ne portez pas de bottes, c'est fort bien : mais d'autres habitants de ce village en portent, je suppose ; et, par conséquent, si vous n'avez pas de bottes vous-même, d'autres que vous en possèdent.